



La licence professionnelle mention intervention sociale du Conservatoire au cœur des préoccupations sociétales actuelles

Le Conservatoire national des arts et métiers possède une offre de formation diversifiée et le domaine de l'intervention sociale y est bien représenté. Ce champ, au cœur des problématiques sociétales actuelles, a besoin de professionnels qualifiés, notamment des cadres intermédiaires. Les former est un objectif que le Conservatoire se donne, notamment en proposant une licence professionnelle adaptée. Qui sont les futurs intervenants sociaux formés au Conservatoire ? Que deviennent-ils après l'obtention de leur licence professionnelle ? Cette publication, issue d'une étude approfondie, expose des éléments en réponse à ces questions.

Entre 2011-2012 et 2015-2016, le nombre d'inscrits à la Licence Professionnelle (LP) en intervention sociale est en baisse régulière, passant de 71 inscrits à 51 en 2015-2016 (cf. encadré méthodologie et définitions). Cette baisse se confirme les années suivantes. Sur cette même période, la part d'inscrits hors temps de travail tend à diminuer au profit des stages en journée. La tendance inverse est observée actuellement.

Plus de huit inscrits sur dix sont des femmes (84 % en 2015-2016). L'âge moyen des inscrits reste stable : 36-37 ans. Ils sont cependant plus âgés que les inscrits du Conservatoire (33,4 ans en moyenne en 2015-2016, cf. Chiffres Clés 2016).

Une recherche sur les établissements universitaires d'Île-de-France, préparant et diplômant dans le domaine du travail social, montre que les établissements proposant une LP dans cette discipline, accueillent souvent un public mixte, avec des apprenants en formation initiale (en apprentissage ou non) et en formation continue (FC). Ces informations recueillies amènent à penser que la LP proposée par le Conservatoire est bien placée en terme d'inscrits dans le paysage francilien de la FC : le nombre d'inscrits en FC est souvent inférieur à 5 dans ces établissements en 2015-2016 (source : Base centrale de pilotage - Enquête SISE Universités et IUT - MESRI).

En ce qui concerne le cursus de formation, les inscrits à la LP du Conservatoire ont pris en moyenne entre 5 et 7 enseignements inclus dans le parcours et en moyenne entre 2 et 4 enseignements hors parcours (cf. Figure 1).

Les inscrits possédant les diplômes d'assistant de service sociale, d'éducateur spécialisé et d'éducateur technique spécialisé peuvent être dispensés de certains enseignements grâce à la validation des études supérieures (VES). En 2015-2016, quatre inscrits sur les cinquante et un ont ainsi obtenu une dispense par ce biais.

Les enseignements suivis hors parcours de la LP le sont notamment en comptabilité, informatique ou en langue. Certains inscrits ont également poursuivi leur cursus au Conservatoire en complétant leur formation dans le même domaine sans aller jusqu'au diplôme ou en préparant des enseignements d'un diplôme de niveau supérieur. Ce sont en majorité des enseignements de niveau II (58 contre 26 de niveau III et 8 de niveau I).

Les objectifs et débouchés de la licence professionnelle :

- Mettre en œuvre les méthodes de diagnostic et d'analyse afin de connaître les besoins des publics identifiés ;
- Participer au positionnement stratégique d'une structure intervenant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle et/ou socio-culturelle au niveau territorial à partir d'une analyse des institutions et dispositifs mais aussi des publics ;
- Élaborer un plan d'action locale ou un projet de développement incluant un dispositif de suivi et d'évaluation ;
- Construire un dispositif de réponse à appels d'offres et entretenir les réseaux de partenaires au-delà des projets dans une perspective de développement territorial durable.

Les diplômés de cette licence professionnelle sont destinés à des carrières de :

- Conseiller·ère en insertion ;
- Chargé·e de développement local ;
- Coordonnateur/trice social-emploi-formation ;
- Chargé·e de mission insertion ;
- Chargé·e de projet socio-culturel.

Au sein de la Direction nationale des formations, l'Observatoire des études et carrières (OEC) est chargé de la collecte, de la synthèse et de la valorisation des données statistiques du Cnam. Il conduit également de nombreuses enquêtes pour compléter la connaissance des profils et des parcours des auditeurs (leur profil et leurs motivations à poursuivre des études, parcours de formation, impact de la formation sur les trajectoires professionnelles...).

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
Direction nationale des formations (DNF)
Pôle Connaissance et accompagnement des publics (CAP)
Observatoire des études et carrières (OEC)
292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03

Figure 1 : La licence professionnelle en intervention sociale en 2015-2016.

	2015-2016
Nombre d'inscrits	51
% HTT	47
% Femmes	84
Âge moyen (ans)	37
Nombre de bénéficiaires d'une VES	4
Nombre de diplômés	35
dont via une VAE	6

Sources : système de scolarité des CCR et équipe pédagogique intervention sociale – Traitement OEC.

Les diplômés, dans une logique d'évolution professionnelle.

Le titre RNCP « accompagnateur social », également proposé au Conservatoire, prépare à un diplôme d'un niveau d'étude inférieur à la LP. Cependant, la comparaison du public de ces deux formations au moment de l'entrée en formation est intéressante et met en avant des situations socio-professionnelles différentes.

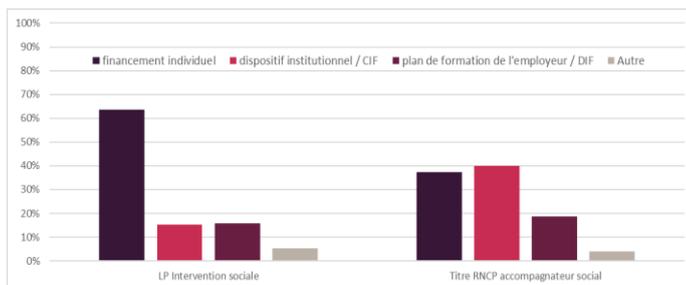
Alors que trois diplômés sur quatre de la LP entre 2010 et 2015 sont en emploi au moment de l'inscription dans la formation (74 %), ils ne sont qu'un sur deux du titre RNCP (46 %). C'est ce qu'indique l'analyse de l'enquête relative à l'évolution professionnelle (cf. encadré méthodologie et définitions).

Qu'ils soient en emploi ou non, les diplômés de la LP avaient déjà une expérience professionnelle notable à l'entrée en formation : à ce moment-là, près de trois sur quatre (73 %) sont entrés dans la vie active depuis au moins sept ans. Pour le titre RNCP, ils sont près de quatre sur cinq (78 %) à être entrés dans la vie active, depuis au moins neuf ans au moment de l'inscription. Près de deux diplômés de la LP sur trois (64 %) ont financé eux-mêmes les droits d'inscription à la formation alors que le tiers restant a bénéficié, la plupart du temps, d'un financement par l'employeur (cf. Figure 2).

La tendance est différente pour les diplômés du titre RNCP. Deux modes de financement concernent près de neuf diplômés sur dix (87 %) : le financement via un dispositif institutionnel (y compris le congé individuel de formation) et le financement individuel (respectivement 40 % et 37 %).

Pour les diplômés du titre RNCP, le résultat est inverse : près de deux sur trois (64 %) ne travaillaient pas dans ce domaine au moment de leur entrée en formation.

Figure 2 : Répartition des diplômés en fonction du financement de la formation (en %).

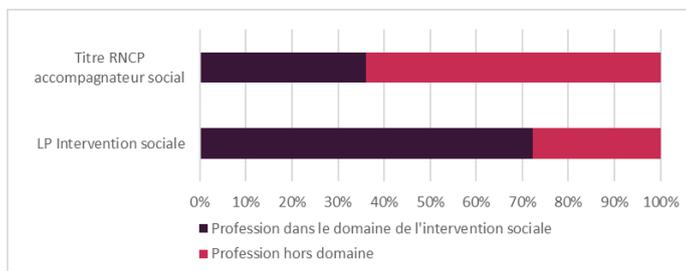


Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

L'analyse de la profession (ou de la dernière profession) exercée à l'entrée en formation montre que sept diplômés de la LP sur dix (72 %) sont alors déjà insérés dans un domaine en lien avec la formation suivie (cf. Figure 3).

Possédant une expérience professionnelle significative, les uns, aspirent à une évolution professionnelle, étant déjà dans le domaine, alors que les autres aspirent à une reconversion professionnelle.

Figure 3 : Répartition des diplômés en fonction de la profession occupée à l'entrée en formation (en %).



Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

Méthodologie.

Sources :

- Données de scolarité, reprenant les informations administratives déclarées au moment de l'inscription au Conservatoire, ainsi que les données pédagogiques sur les inscriptions aux enseignements et la présence et réussite aux examens ;
- Données sur les diplômés du Cnam ;
- Données issues de l'enquête de suivi des diplômés.

Enquête relative à l'évolution professionnelle des diplômés :

Entre 2 et 5 ans après l'obtention du diplôme, les auditeurs sont invités à répondre à différentes questions (ouvertes ou fermées) relatives à leur situation professionnelle à trois moments distincts : à l'entrée en formation, six mois après l'obtention du diplôme et au moment de l'enquête. Selon le type de certification (diplôme national - LMD, titre du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP, titre ingénieur, diplôme d'établissement ou certificat), l'enquête est menée soit annuellement sur l'ensemble des diplômés, soit par vagues. L'institut BVA® est la société mandatée actuellement par le Cnam pour réaliser les enquêtes de suivi de ses diplômés.

Données pédagogiques :

Cette LP peut être préparée hors temps de travail, essentiellement en cours du soir (HTT) ou en stage en journée (FC). Pour ce dernier format d'enseignement, l'effectif accueilli tourne autour d'une vingtaine de stagiaires. C'est pourquoi, toute l'analyse se fait sans distinction HTT ou FC.

Définitions.

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Niveau d'études : Niveau III : diplômes équivalents au BTS ou DUT / Niveau II : diplômes équivalents à la Licence ou Maîtrise / Niveau I : diplômes équivalents au Master, Titre ingénieur, Doctorats.

Trente mois après la formation, une transition professionnelle en bonne voie mais à finaliser.

Trente mois après l'obtention du diplôme, neuf diplômés de la LP sur dix (90 %) sont en emploi : ce taux d'emploi est similaire à celui observé pour l'ensemble des diplômés du Conservatoire (91 %, hors diplômés de l'alternance). En outre, trois diplômés sur quatre (75 %) exercent une profession en lien avec la spécialité de formation (cf. Figure 4).

Parmi les diplômés qui ne travaillaient pas ou travaillaient en dehors du domaine de l'intervention sociale à l'entrée en formation (32 %), six sur dix exercent une profession dans le domaine de l'intervention sociale au moment de l'enquête (59 %).

Les professionnels de l'orientation constituent le groupe le plus représenté parmi les diplômés travaillant dans le domaine de l'intervention sociale trente mois après l'obtention du diplôme : ils représentent plus d'un tiers des diplômés (37 %). Les professionnels de l'action sociale (21 %), les éducateurs spécialisés (14 %) ainsi que les cadres A de la fonction publique et assimilés (13 %) sont les autres principales familles d'activités professionnelles (FAP) représentées. Cette dernière FAP rassemble les personnes encadrantes ou en charge de projets d'envergure au sein de structures spécialisées dans l'intervention sociale. La quasi-totalité de ces cadres (19 diplômés sur 20) travaillaient déjà dans le domaine de l'intervention sociale au moment de l'entrée en formation.

Les autres FAP sont liées à des professions dont le niveau de responsabilité est moindre bien qu'on y retrouve un certain nombre de responsables de projets.

Par rapport à leurs homologues travaillant déjà dans le domaine de l'intervention sociale à l'entrée en formation, les personnes en reconversion ont un réseau professionnel dans ce domaine moins étendu, ce qui pourrait induire quelques difficultés dans leur réorientation.

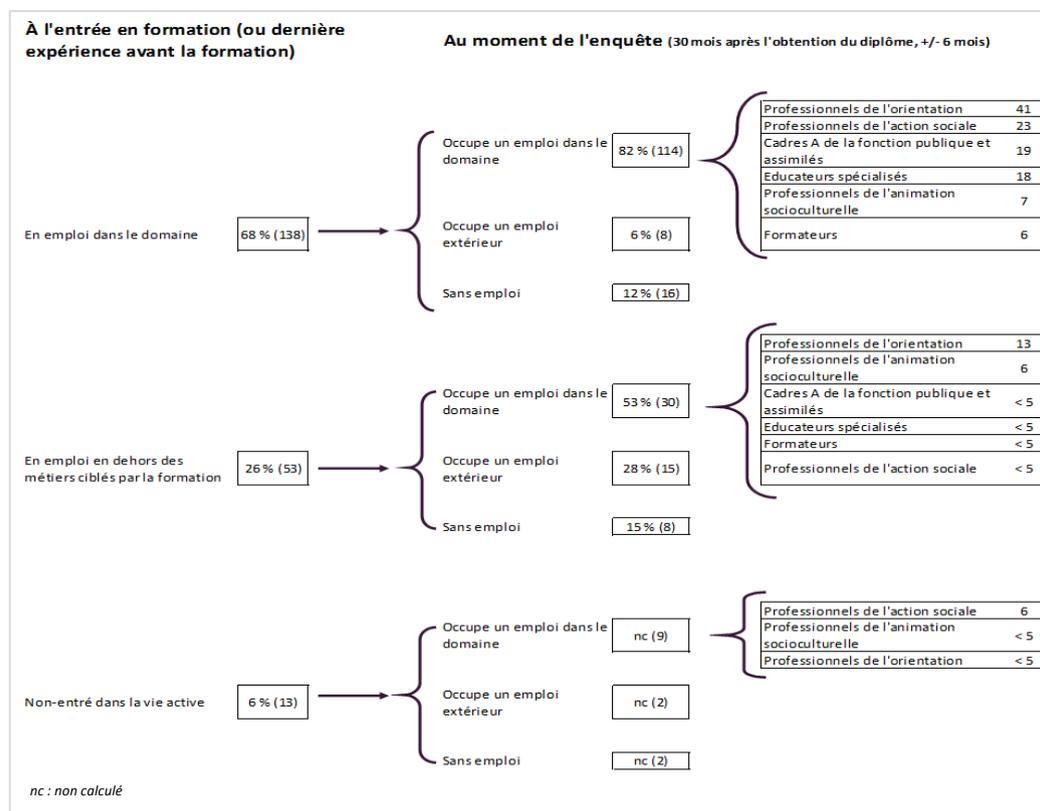
Des diplômés en emploi stable avec une marge de progression.

L'analyse de l'enquête sur l'évolution professionnelle permet d'obtenir, pour les diplômés ayant déclaré être en emploi, notamment trente mois après l'obtention du diplôme, différents indicateurs.

La proportion de personnes possédant un contrat à durée indéterminée (72 %, cf. Figure 5) et le salaire brut annuel médian (25 300€) des diplômés de la LP sont inférieurs à la moyenne nationale des professionnels de l'orientation et de l'action sociale (respectivement 86 % et 27 000 €). La proportion de salariés à temps plein est quant à elle particulièrement importante pour les diplômés de la LP par rapport à la proportion des professionnels de l'orientation et de l'action sociale au niveau national : 86 % contre 77 %.

Figure 4 : Schéma d'évolution professionnelle des diplômés de la licence professionnelle en intervention sociale.

Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.



Le marché de l'emploi dans le secteur de l'orientation professionnelle et l'action sociale.

Au niveau national, le nombre de professionnels de l'orientation et de l'action sociale a considérablement augmenté entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, passant d'environ 125 000 emplois en moyenne sur la période 1991-1993 à près de 300 000 sur la période 2003-2005. Depuis, la croissance s'est ralentie : le nombre moyen d'emplois sur la période 2012-2014 est de près de 320 000. Le nombre de demandeurs d'emploi positionnés sur ces professions suit la tendance inverse : leur nombre a considérablement augmenté lors de ces quinze dernières années passant d'environ 20 000 en 1999 à plus de 30 000 en 2014. L'analyse de l'indicateur de tension du marché du travail calculé par la DARES, imparfait dans la mesure où toutes les offres de travail ne sont pas transmises et certains demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas à Pôle-Emploi, fait ressortir toutefois les professions en manque de main d'œuvre ou au contraire connaissant une offre de travail importante. Pour les professionnels de l'action sociale et de l'orientation, une relative stabilité dans ce domaine entre le nombre d'inscrits et les offres d'emploi enregistrées est à noter sur la période 2009-2017, soit selon les trimestres, entre 1,2 et 3,1 inscrits à Pôle Emploi au minimum pour une offre (la valeur la plus élevée est observée au troisième trimestre). Le nombre de professionnels de l'action sociale et de l'orientation semble être suffisant par rapport au nombre d'offres d'emploi sur le marché.

De plus, d'après l'enquête « Besoin en main d'œuvre » de Pôle Emploi, plus de 25 000 projets de recrutement de professionnels de l'orientation et de l'action sociale étaient prévus en 2018. Quatre projets d'embauche de professionnels de l'orientation et de l'action sociale sur dix (41 %) étaient présumés difficiles par les recruteurs ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (44 %).

Source : DARES, Pôle-Emploi.

Figure 5 : Conditions de l'emploi pour les diplômés de la LP du Conservatoire et comparaison avec les données nationales.

	Diplômés travaillant dans le domaine de l'intervention sociale	Diplômés professionnels de l'orientation et de l'action sociale	Professionnels de l'orientation et de l'action sociale (données nationales)	Tous métiers confondus (données nationales)
Taux d'emploi à durée indéterminée	75 %	72 %	86 %	77 %
Taux de personnes à temps plein	86 %	86 %	77 %	82 %
Salaire brut annuel médian	25 700 €	25 350 €	27 000 €	27 000 €

Source diplômés de la LP : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

Source donnée nationale : portrait statistique des métiers entre 1982 et 2014 – DARES.

Enfin, un diplômé de la LP en emploi trente mois après l'obtention du diplôme sur cinq (19 %) a changé de région par rapport à l'entrée en formation. Cette proportion est proche de celle mesurée trois ans après le diplôme pour les sortants de formation initiale finalisée en Île-de-France avec un diplôme de niveau II ou III (taux de fuite de 21,3 %).

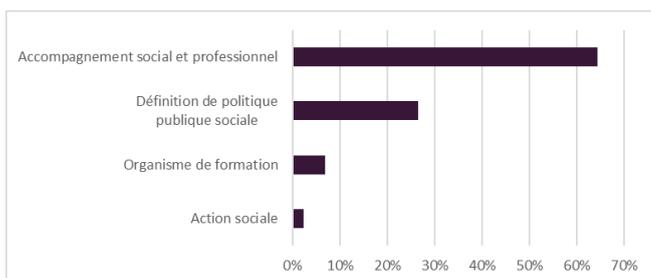
Ces comparaisons avec la tendance nationale mettent en évidence une transition professionnelle encore en cours trente mois après l'obtention du diplôme pour la majorité des diplômés de la LP. Ces différences observées sont probablement liées à une expérience encore récente pour les diplômés de la LP car la donnée nationale prend en compte l'ensemble des professionnels de l'orientation et de l'action sociale, quelle que soit leur durée d'expérience. Ces différences devraient se réduire à mesure que l'expérience des diplômés augmente.

D'autant que les diplômés de la LP semblent mettre tous les atouts de leur côté afin de finaliser ce processus de transition professionnelle. En effet, la proportion de diplômés en temps partiel inférieure à la donnée nationale, ainsi que la mobilité géographique importante pour des personnes de cet âge (moyenne d'âge de 39,2 ans au moment de l'obtention du diplôme) sont des éléments qui favorisent l'accès à un emploi avec des conditions avantageuses.

Progressivement, les personnes en contrat à durée déterminée et/ou avec un salaire faible devraient finaliser leur transition professionnelle en accédant à un emploi dans le domaine de l'intervention sociale et/ou accéder à des conditions avantageuses. Néanmoins, ce processus de stabilisation peut être long et difficile à vivre pour les personnes manquant de réseau, facteur complexifiant la recherche d'emploi.

Trente mois après l'obtention du diplôme, la majorité des diplômés travaille principalement au sein d'entreprises spécialisées dans l'action sociale ou l'administration publique. Les structures les plus représentées sont liées au secteur de l'accompagnement pour l'insertion sociale dont la moitié est spécialisée dans l'accompagnement pour l'insertion professionnelle et l'accès au logement : foyers de jeunes travailleurs, ateliers d'insertion, Pôle Emploi, missions locales, associations spécialisées, etc. (cf. Figure 6).

Figure 6 : Activité des entreprises dans lesquelles travaillent les diplômés de la LP.



Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

Pour en savoir plus ...

Nicolas Robert, Phanit Saing, *Les auditeurs de la Licence professionnelle Sciences humaines et sociales, mention intervention sociale : Parcours de formation et évolution professionnelle*, Le Cnam : Observatoire des études et carrières, mars 2019, 35 pages.

Portrait statistique des métiers entre 1982 et 2014 – DARES (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/v4z.pdf>).

Mélanie Vignale, « Mobilités interrégionales des jeunes diplômés, analyse par niveau de sortie », Net.Doc n°160, Céreq, juin 2016, 56 pages.

Un dernier groupe de diplômés travaille dans des structures qui définissent et appliquent une politique publique sociale : collectivités territoriales, établissements publics, etc. Le reste des diplômés occupe des postes dans l'intervention sociale mais dans des entreprises non spécialisées dans ce domaine : hôpitaux, organismes de formation et autres entreprises.

De moins en moins nombreux, le public inscrit à la LP intervention sociale du Conservatoire n'a cependant pas changé depuis 2011-2012.

La majorité des inscrits sont dans une logique de promotion sociale c'est-à-dire qu'ils souhaitent accéder à des responsabilités et/ou développer leurs compétences dans le domaine de l'intervention sociale.

Trente mois après la formation cet objectif semble atteint pour la majorité des diplômés. Toutefois, il ressort de la comparaison avec la tendance nationale, en termes de conditions d'emploi, que la transition professionnelle commencée au moment de l'inscription à la LP ne semble pas achevée pour tous les diplômés, trente mois après l'obtention du diplôme. Ce constat est d'autant plus vrai pour la minorité de diplômés en reconversion professionnelle.

La faible part d'inscription à des enseignements en dehors de la LP permet de supposer que ce diplôme répond bien aux attentes des inscrits dans le cadre de leur transition professionnelle.

Pour l'avenir, le nombre d'inscriptions à la LP du Conservatoire ainsi que le profil des inscrits évolueront probablement, du fait de la réforme récente des diplômes du travail social et de l'intervention sociale entraînant notamment le passage de plusieurs diplômes de niveau III au niveau II.

L'activité des missions locales.

Les missions locales sont des structures chargées de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 25 ans dans le but de construire leur projet professionnel. Les diplômés de la licence en intervention sociale sont formés pour travailler dans ces organismes dans lesquels ils devront accompagner des jeunes et développer un réseau partenarial en vue d'impulser des actions ou des projets collectifs.

En 2012, près d'1,2 millions de jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été reçus en entretien au sein d'une mission locale, ce qui représente 15 % de la population pour cette tranche d'âge. Parmi eux, près d'un jeune sur deux (44 %) était reçu dans le cadre d'un premier entretien.

Six mois après leur entretien au sein d'une mission locale, un jeune sur quatre (25 %) a accédé à l'emploi, principalement dans le cadre d'un emploi « classique » (19 %). En outre, près d'un jeune sur cinq (17 %) a suivi une formation ou a repris sa scolarité soit via une formation (15 %) soit via un retour sur « les bancs de l'école » (2 %).

Source : DARES, *réseau des missions locales permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)*.